



Commune
de
Reichstett


Date limite d'inscription
 **31 juillet 2018**

JOHRMÄRIK

DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018

Pour les riverains du Johrmärik

- Rue du Général de Gaulle (entre le rond point de Gouesnou et le n°74)
- Rues des Hirondelles et des Pinsons (sauf placette)
- Rue des Alouettes (entre la rue du Général de Gaulle et des Hirondelles)
- Rue de la Wantzenau (Entre la rue du Général de Gaulle et la rue du Général Leclerc)
- Rue du Général Leclerc
- Rue Courbée (partie ouest, du n°38 au 46)

NOM _____	PRÉNOM _____
ADRESSE : N° _____ rue _____	N° téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
CARTE D'IDENTITÉ (ou passeport) : N° _____	Délivrée le _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Par : _____
NOMBRE DE MÈTRES (minimum 2m) : 4,40€/mètre _____ m <i>(pour les retardataires et/ou dans la limite des places restantes le tarif est de 7,85€/m) </i>	
Emplacement souhaité (NON GARANTI) :  _____	
Ci-joint règlement de _____ € pour un emplacement d'une longueur de _____ m Chèque libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC	

Par la présente, je déclare sur l'honneur :

De ne pas être commerçant(e)

De ne vendre que des objets personnels (article L310-2 du Code du Commerce)

D'avoir participé à une seule autre manifestation de même nature au cours de l'année civile
(article R321-9 du Code Pénal)

Fait à _____ le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature

F1